CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E179942** **VALABLE JUSQU'AU** **27/11/2024**

ÉDITÉ LE **22/03/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/01/1999
Forme juridique : SAS
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC R.C.S. GRENOBLE 421 548 934

Siret : **421 548 934** **00031**
Code NACE : 7112B
Numéro caisse de congés payés : 81 34725

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011048056404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011048056404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2023

Raison sociale : **PIENERGIES**

6 RUE LOUIS NEEL
38120 SAINT EGREVE

Téléphone : 09 50 00 55 99 **Fax :** 09 55 00 55 99
Portable :

Site Internet : www.pienergies.fr
E-mail : contact@pienergies.fr

Responsabilité légale :
GROS RAPHAEL JEAN LOUIS PRÉSIDENT / KEVIN MOLAND DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	30/09/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/09/2021
5913 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement supérieure à 250 kVA	29/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	29/02/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM